



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,
A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l’Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 ^{ème} délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 ^{ème} délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d’Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L’HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 ^{ème} délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
CHANAZ
GRESY-SUR-AIX
VOGLANS

Marina FERRARI
Christiane MOLLAR
Isabelle MOREAUX-JOUANNET
Blandine BELLANCA
Fabien COUDURIER
Marie-Pierre FRANÇOIS
Yves HUSSON
Elisabeth ASSIER
Martine BERNON

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice du Pôle Aménagement
Directeur des services à la Population
Directeur Financier
Directeur du Pôle Eau
Responsable Communication et des relations publiques
Responsable du Pilotage de la Performance
Responsable juridique et des assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 27 Année : 2019

Exécutoire le : 27 JUIN 2019

Affichée le : 27 JUIN 2019

Visée le : 27 JUIN 2019

ASSAINISSEMENT

Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif - Subventions

Monsieur le Président rappelle la délibération approuvée en Conseil de Communauté en date du 14 Juin 2018, portant sur la mise en place d'un programme d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non conformes sur le territoire de Grand Lac.

Ce programme se positionne comme un levier important dans la dynamique de mise aux normes du parc d'installations non conformes de Grand Lac situées dans des secteurs qui ne seront pas desservis par un réseau d'assainissement collectif.

Pour rappel, les usagers concernés peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 3000€ TTC, couvrant ainsi les frais d'étude et une partie du montant des travaux de réhabilitation des installations d'ANC. Le coût moyen de tels travaux de réhabilitation s'élève à environ 10 000€.

Les hypothèses budgétaires retenues permettent de subventionner 30 dossiers par an (traitement par ordre d'arrivée).

1. PRESENTATION DES DOSSIERS SUBVENTIONNABLES

Monsieur le président propose de subventionner les dossiers suivants, conformément aux règles d'attribution et de subventions établies dans la délibération du 14 Juin 2018 :

Civilité	Nom	Prénom	Adresse construction	CP construction	Ville construction
Monsieur	STELLA	Aurélien	Les Brus	73410	ENTRELACS (Cessens)
Monsieur	PRICAZ	Rémi	71 Chemin des Combes	73410	ENTRELACS (Albens)
Monsieur	BOUCHEZ	Christophe	4195 Route de Cessens	73410	ENTRELACS (Albens)

Ces deux installations s'ajoutent aux 25 précédentes, soit un total de 27 dossiers ouverts sur 30 possibles au titre du programme de subventions 2019.

2. FINANCEMENT

Le financement de cette prestation sera porté par le budget Assainissement. Les crédits sont ouverts au budget 2019.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer avec les propriétaires ci-dessus référencés une convention relative à l'attribution et au versement des aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs.

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 38
- Votants : 41
- Pour : 41
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Assainissement - Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif - Subventions

Date de transmission de l'acte : 27/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2019

Numéro de l'acte : d2900 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190620-d2900-DE

Date de décision : 20/06/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Subventions accordées
7.5.2.5. Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)